



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 37776

Texte de la question

M. Olivier de Chazeaux appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les techniques d'accès à internet en France. Sur le plan technique, l'offre d'accès à internet à haut débit en France est aujourd'hui limitée à la technologie ADSL, laquelle n'est qu'une seule variante d'une large gamme de technologies xDSL de l'accès à haut débit. Pour autant, compte tenu de l'évolution rapide des technologies et de la nécessité de ne pas se figer dans l'une d'elles, il lui demande s'il est envisageable que France Télécom fournisse d'autres services xDSL, l'HDSL par exemple, à la demande d'opérateurs interconnectés.

Texte de la réponse

Le développement et le déploiement sur le territoire français des accès à Internet à haut débit pour les entreprises et les particuliers, à travers les réseaux existants et de nouvelles infrastructures, constituent une des priorités du Gouvernement. Les opérateurs qui souhaitent investir, avec France Télécom, dans ces technologies doivent pouvoir utiliser la boucle locale historique et participer au développement de l'Internet à haut débit en France. Dans cette perspective, le Gouvernement veillera à ce que le dégroupage de la boucle locale soit introduit d'ici à 2001 dans des conditions de sécurité juridique satisfaisantes. Dans le cadre du dégroupage, les opérateurs seront libres de mettre en œuvre la technique xDSL qu'ils jugeront la plus adéquate et, en particulier, ils pourront fournir de l'HDSL.

Données clés

Auteur : [M. Olivier de Chazeaux](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37776

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6666

Réponse publiée le : 7 février 2000, page 895